



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°1
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Aygalades
	PLACE DU POSTE	La circonscription s'étend sur une partie du 15 ^{ème} arrondissement de Marseille (écoles REP+) et sur la commune de Septèmes-les-Vallons (hors EP + 1 groupe scolaire en REP). Les locaux de la circonscription sont situés 1 rue Maurice Korsec, 13001 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement pédagogique des enseignants du premier degré. • Contribution à la formation initiale et continue des enseignants. • Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des enseignants en début de carrière (T1, T2, T3) • Aide et conseils aux enseignants titulaires • Mise en œuvre de la formation continue : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation et suivi des animations pédagogiques hors « constellations » ○ Suivi des « constellations » en lien avec le plan français ○ Accompagnement des équipes pédagogiques en fonction des besoins et des demandes • Suivi des résultats aux évaluations nationales et productions d'outils d'appropriation par les équipes pédagogiques. • Accompagnement des équipes pédagogiques à la gestion de l'hétérogénéité • Participation aux instances des réseaux, éducation prioritaire et académiques • Suivi des projets spécifiques et des dispositifs
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis des politiques ministérielles et du pilotage pédagogique de l'IEN • Proposer des réponses contextualisées et réalisables en cycle 1, 2, 3 et en lien avec les fonctions énoncées plus haut • Posséder une aptitude au travail en équipe • Maîtriser quelques outils d'ingénierie de formation.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN Marseille Aygalades : ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Corinne Angelats Bléry - IEN Marseille Aygalades : ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr